

Mobility Manager, une fonction d'avenir pour les entreprises de demain

Les déplacements des travailleurs et des visiteurs sont devenus une thématique incontournable de la gestion de toute entreprise, publique comme privée. Les enjeux économiques de compétitivité et de bien-être du personnel et les défis environnementaux liés à la pollution et au changement climatique obligent désormais les sociétés à développer une gestion innovante des déplacements de leurs collaborateurs et visiteurs.

Le Mobility Manager est une personne ressource au sein de l'entreprise qui a pour mission de mettre en place une réelle stratégie en matière de mobilité et à en assurer le suivi et l'évaluation.

OBJET DE LA FORMATION

La formation "Mobility Manager" est une formation très appliquée qui propose des solutions réalistes et positives pour favoriser la durabilité des déplacements liés à l'activité d'une entreprise. Elle est

PROGRAMME

Le programme comprend 6 journées de formation.

JOURNÉE 1 : Les clés de lecture de la mobilité et le PDE

La mobilité est une composante importante du développement de notre bien-être et de notre société au sens large. A ce titre, elle apparaît comme un enjeu majeur, tant des politiques publiques que des stratégies d'entreprises. Cette première journée a pour objectif de présenter les clés de lecture de la mobilité contemporaine : les origines, les causes et les conséquences des problèmes que connaissent nos villes, notre région et nos entreprises.

JOURNÉE 2 : Gestion de projet – Analyse préalable au plan de mobilité

Pendant cette journée, les participants apprennent les techniques de gestion d'un projet de mobilité au sein d'une entreprise et en collaboration avec des partenaires externes. Une attention particulière est portée à la définition d'une stratégie et d'objectifs clairs, éléments indispensables pour réaliser le changement. Les différentes phases (de la genèse d'un plan de mobilité à sa réalisation, son suivi et son évaluation) sont traitées du point de vue du mobility manager.

JOURNÉE 3 : Les différentes mesures possibles

Partie 1 : les "modes actifs", les transports collectifs, les New Ways of Working

Pour réaliser son PDE, le mobility manager dispose d'une large palette de mesures. Celles-ci seront examinées et discutées

PUBLIC CIBLE

Le programme s'adresse à toute personne intéressée par les questions de mobilité et qui souhaite enrichir ses responsabilités en s'impliquant dans une fonction active et transversale au sein de son entreprise. Elle sera particulièrement utile à tout manager en charge de l'élaboration d'un plan de déplacement d'entreprise (PDE).

- Mobility Manager
- Fleet Manager
- Facility Manager
- Corporate Social Responsibility Manager (CSR)
- Human Resources Manager (HR)
- Compensation & Benefits Manager
- Conseiller en prévention et sécurité

organisée par des professionnels de la gestion de la mobilité et donne la parole à de nombreux intervenants issus des secteurs public, privé et associatif.

FORMATEURS ET INTERVENANTS

Le programme est dispensé par une équipe de formateurs issus de :

Traject, bureau spécialisé en gestion de la mobilité et dans la réalisation de plans de déplacements d'entreprises.

Le bureau **Espaces-Mobilités** conseille les pouvoirs publics, les opérateurs de transport et les entreprises en matière d'espace public et de mobilité.

Lors de chaque journée de formation, des témoignages d'entreprises ayant déjà mis en place des actions mobilité sont prévus afin d'apporter un éclairage concret et permettre un échange d'expérience avec les participants.

INFORMATIONS PRATIQUES

HORAIRE

- 6 jours de formation étalés sur 4 mois le vendredi de 9h00 à 17h00
- Session FR : 16/10, 30/10, 13/11, 27/11, 11/12, 08/01/21

LIEU DE FORMATION

Différentes entreprises en Région de Bruxelles-Capitale

PRIX

- 250 EUR pour les entreprises > 200 personnes
- 125 EUR pour les entreprises < 200 personnes, institutions et administrations publiques et ASBL

INSCRIPTIONS

<https://s.surveyanyplace.com/mmbxlinscr>

Le nombre de participants sera limité à 20 personnes par session.

Toutes les mesures « Covid-19 » recommandées par les autorités seront d'application tout au long de la formation.

avec les participants d'un point de vue pratique : comment réaliser les mesures ? quels conseils de mise en œuvre ? quelle est la réglementation fiscale en vigueur ? quel est le rapport coûts/bénéfices attendu ?

L'analyse des différentes mesures est divisée en 2 parties. La première partie accordera une large place aux modes actifs et abordera également les transports collectifs ainsi que les nouvelles formes d'organisation du travail.

JOURNÉE 4 : Les différentes mesures possibles

Partie 2 : la voiture... autrement

Cette journée de formation est consacrée à une nouvelle gestion, dans le sens de la mobilité durable, des déplacements en voiture. En effet, au lieu de se limiter à la promotion des modes alternatifs à la voiture, on peut augmenter les résultats en stimulant une autre utilisation de la voiture : le covoiturage, une gestion durable du stationnement, la gestion des déplacements professionnels, des flux de visiteurs et de marchandises, les voitures plus écologiques.

JOURNÉE 5 : Communication et sensibilisation

Visite intermodalité

La gestion de la mobilité nécessite d'agir sur les comportements. La communication et la sensibilisation constituent dès lors une partie importante du travail quotidien du Mobility Manager. Lors de cette journée, une attention toute particulière est accordée aux techniques de communication et campagnes de sensibilisation aux travers d'exercices qui permettent aux participants de se familiariser avec ces approches, d'en acquérir les outils et les réflexes.

La seconde partie de la journée consiste en une visite de terrain afin de montrer aux participants la manière dont les réseaux de transport sont organisés, comment l'intermodalité est développée et l'importance d'une gestion harmonieuse des espaces publics. Cette visite permet également d'observer des réalisations concrètes mises en œuvre par des entreprises pionnières.

JOURNÉE 6 : Atelier pratique : "Au travail !"

Cette dernière journée consiste en un atelier pratique permettant aux participants de présenter leur projet de plan ou le projet de mise à jour de leur PDE. Cet exercice final s'appuiera sur les connaissances et expériences acquises pendant la formation. Le résultat de cet exercice pourra alors directement servir au participant dans son rôle de Mobility Manager.

INFORMATION

Bruxelles Mobilité

02/204.16.68 - www.mobilite.brussels

Bruxelles Environnement

02/563.41.61 - www.bruxellesenvironnement.be

Traject Mobility Management

emmanuelle.brunetti@traject.be - 02/321.12.14 - www.traject.be